

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 91 (1965)
Heft: 15: Epuration des eaux usées - Sauvegarde des eaux naturelles -
Incinération des ordures, fascicule no 3

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Per 2393

22. Juli 1965

7 14 10

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Epuration des eaux usées — Sauvegarde des eaux naturelles — Incinération des ordures

FASCICULE N° 3

SOMMAIRE

QUAI DE CHARGEMENT ET USINE DE TRAITEMENT DES RÉSIDUS URBAINS, GENÈVE
ÉQUIPEMENT ÉLECTROMÉCANIQUE DE L'USINE D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA VILLE DE GENÈVE
BIBLIOGRAPHIE — DOCUMENTATION GÉNÉRALE — DOCUMENTATION DU BATIMENT
NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES

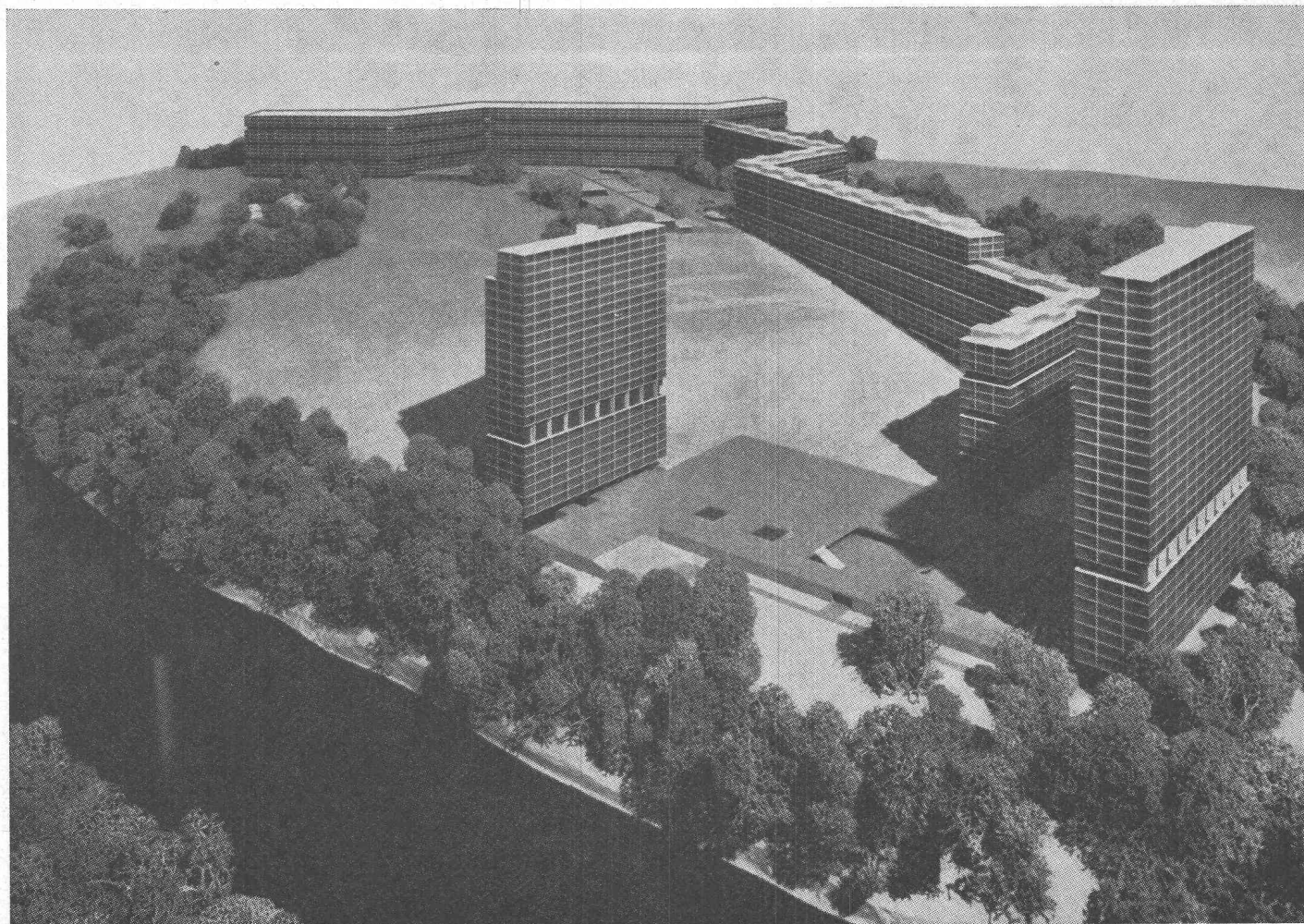


91^e année

N°

15

Pages 229-252



Voir page 252 du présent numéro.

(Photo Roger Bouverat, Genève)

Photo de la maquette de l'ensemble de la future cité de Lignon. On distingue, au premier plan, les deux tours, entre celles-ci le bâtiment central et, au fond, l'immeuble HLM. La ventilation de l'ensemble de cette cité a été confiée à la maison TECHNICAIR à Châtelaine-Genève.